



Communiqué de presse

Besançon, le 11 janvier 2021

Prolongement du guichet unique à destination de tous les chefs d'entreprise du Doubs jusqu'à fin février

La CCI du Doubs et la CMA 25, en lien étroit avec la Préfecture du Doubs, Grand Besançon Métropole, Pays de Montbéliard Agglomération, les EPCI du Département, le Conseil Régional, ainsi que l'Agence Economique BFC, ont décidé de poursuivre la mise en place du guichet unique afin d'accompagner au mieux les chefs d'entreprise qui subissent une fermeture ou qui rencontrent des difficultés.

Pourquoi un guichet unique ?

Le guichet unique 25 avait été mis en place en réponse au deuxième confinement et à la fermeture des commerces, le 4 novembre dernier afin d'orienter les chefs d'entreprise sur les dispositifs d'aide et d'accompagnement en vigueur. Plus de 500 chefs d'entreprise ont ainsi contacté le guichet unique entre le 4 novembre et le 24 décembre.

Dans le contexte actuel, et suite aux nombreux appels, les partenaires du dispositif ont décidé de prolonger ce service aux entreprises jusqu'à fin février.

Les objectifs du guichet unique sont :

- de permettre plus de lisibilité et de faciliter les démarches des entreprises
- d'apporter un premier niveau de réponse qualifié et/ou une mise en relation avec les bons interlocuteurs : services de l'Etat, collectivités, associations, etc.
- d'être reçu en individuel selon la nature et l'urgence des préoccupations du chef d'entreprise.

Pour qui ?

Le guichet unique s'adresse à tous les chefs d'entreprise du Doubs qui ont des interrogations sur les dispositifs d'aide et d'accompagnement en vigueur (national, régional, territorial), une situation particulière à examiner ou des difficultés dont ils souhaitent faire part.

Comment ?

Les entreprises sont invitées à composer le 03 81 25 25 30

Le guichet unique sera ouvert du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Contact presse : Charlotte Craimet, T. 03 81 25 26 54, ccraimet@doubs.cci.fr